

LE BOUSVALIEN

Informations du Cercle Socio Culturel

Septembre 1976 - Mme B. VERMOTE

La plaine de jeux de Noirhat a remporté un grand succès auprès des enfants. Un grand MERCI à notre organisatrice Mademoiselle Françoise BAILLIEN et à son équipe qui se sont dépensés sans compter pour assurer la réussite de cette colonie dans la joie et la bonne humeur.

L'Exposition de Peinture vient de fermer ses portes et déjà une nouvelle activité vous est proposée pour le mois d'octobre.

Dans le cadre du Festival de Wallonie, les Solistes de l'Orchestre de Chambre de Belgique, direction : PIERRE MALFAIT
soliste : BERNARD LEMMENS, piano

présenteront en notre église Paroissiale de Bousval, le 2 octobre 1976 à 20 h. un concert musical de tout premier ordre avec des oeuvres de BACH, RESPEGHI, SCRABINE, BARBER, BARTOK et GREY.

Prix des places : 120 F.

100 F. pour les jeunes et les pensionnés

Location : Wavre : LA LYRE D'OR, rue du Pont 49, Tél: 010/22.46.67

Nivelles: HARIGA, rue de l'évêché 6, " : 067/22.52.24

Bruxelles: CENTRE D'INFORMATION, rue de la colline 12, Tél :

02/513.89.40

ou par correspondance : FESTIVAL MUSICAL DU FRABANT WALLON ,
rue de la Religion, 10

1400 NIVELLES Tél : 067/22.71.11

COMPTES : 000-0618943-83

001-0407662-47

Il est à noter que vous avez reçu dans la semaine du 15 août 76 , un dépliant comprenant , le calendrier, et toutes les informations concernant ce festival de Wallonie.

Parallèlement à ce festival, une animation musicale sera offerte
par LA COMPAGNIE DE THEATRE "SANG NEUF" sous la direction de LUCIEN FROIDEBISE

"L'HISTOIRE DU SOLDAT"

Musique : d' I. STRAVINSKY

Livret de RAMUZ

avec la participation des élèves du conservatoire royal de musique
de Bruxelles.

Direction musicale : GEORGES DUMORTIER

1er octobre à 20 heure - hall de sport - avant première

2 octobre à 18 heure - place de l'église - représentation
animation

Suite de la

GEOGRAPHIE ET HISTOIRE DES COMMUNES BELGES.

J. TARLIER et A. WAUTERS

JURIDICTIONS.

.....

Bousval a toujours fait partie des circonscriptions administratives
ayant Genappe pour chef-lieu.

Anciennement l'on suivait à Bousval, Bordeaux etc la coutume
de Liège et on y allait à chef de sens; mais lorsque Charles le Téméraire
imposa la paix aux Liégeois, il abolit ce recours et décréta que, jusqu'à
ce qu'il eût pris une autre disposition, les localités de ses Etats qui sui-
vaient la coutume de Liège iraient à chef de sens au conseil de Brabant.
puis par lettres patentes datées de Gand le 15 février 1469, la ville de
Louvain fut désignée pour remplacer Liège sous ce rapport.

La paroisse de Bousval était partagée en six seigneuries, dont au-
cune ne relevait du duché de Brabant : Bousval et la Baillerie étaient des
fiefs de la terre d'Assche : Bordeaux et la Motte, des fiefs de la terre de
Rumpst : Wez, un fief de la seigneurie de Bierbeek : quand à Lalloux c'était
un domaine du chapitre de Nivelles. Chacune de ces seigneuries avait, de
temps immémorial, "cens, rentes, lois et amendes et les officiers qui y ren-
daient la justice livraient l'homme fourfaict au coror de la terre, au bail-
li de Nivelles" ou à son lieutenant, le maire de Genappe, sauf à Wez, où la
remise du coupable devait être faite entre les mains des officiers de la
terre de Bierbeek.

(à suivre)